

Date de révision: 05/01/2016

Révision: 8

Remplace la date: 26/10/2015



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ STRATOGRIP AS110

Conforme au règlement (CE) n° 1907/2006, Annexe II

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit	STRATOGRIP AS110
Taille du récipient	500mL Aerosol
Indications sur l'enregistrement REACH	Tous les produits chimiques utilisés dans ce produit ont été inscrits en vertu de REACH , si nécessaire.

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées Adhésif.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur ARDEMAT GROUP
Cabasse
07320 SAINT AGREVE
Tél. 04 75 30 23 09
Fax. 04 75 64 36 09

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence 112

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (CE N°/1272/2008)

Dangers physiques Aerosol 1 - H222, H229

Dangers pour la santé humaine Skin Irrit. 2 - H315 Eye Irrit. 2 - H319 Carc. 2 - H351 STOT SE 3 - H336

Dangers pour l'environnement Non classé.

2.2. Éléments d'étiquetage

Pictogramme de danger



Mention d'avertissement Danger

Mentions de danger H222 Aérosol extrêmement inflammable.
H229 Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.
H315 Provoque une irritation cutanée.
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.
H351 Susceptible de provoquer le cancer.

Date de révision: 05/01/2016

Révision: 8

Remplace la date: 26/10/2015

STRATOGRIP AS110

Mentions de mise en garde

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
 P211 Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.
 P251 Ne pas perforez, ni brûler, même après usage.
 P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.
 P261 Éviter de respirer les vapeurs/aérosols.
 P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
 P410+P412 Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50°C/122°F.
 P501 Éliminer le contenu/ récipient selon les réglementations nationales.

Informations supplémentaires figurant sur l'étiquette Veuillez consulter la Fiche de Données Sécurité.

Contient DICHLOROMÉTHANE (CHLORURE DE MÉTHYLÈNE)

Mentions de mise en garde supplémentaires

P202 Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.
 P264 Se laver la peau contaminée soigneusement après manipulation.
 P308+P313 EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.
 P304+P340 EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
 P403 Stocker dans un endroit bien ventilé.

2.3. Autres dangers

Le chlorure de méthylène est converti en monoxyde de carbone dans le corps, ce qui réduit la capacité de transport d'oxygène du sang. Lors de l'utilisation, formation possible de mélange vapeur-air inflammable/explosif. Ce produit ne contient aucune substance classée PBT ou vPvB.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

DICHLOROMÉTHANE (CHLORURE DE MÉTHYLÈNE) 30-60%		
Numéro CAS: 75-09-2	Numéro CE: 200-838-9	Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119480404-41

Classification
 Skin Irrit. 2 - H315
 Eye Irrit. 2 - H319
 Carc. 2 - H351
 STOT SE 3 - H336

GAZ DE PÉTROLE LIQUÉFIÉS 30-60%	
Numéro CAS: 68476-85-7	Numéro CE: 270-704-2

Classification
 Flam. Gas 1 - H220
 Press. Gas, Liquefied - H280

L'intégralité du texte des phrases de risque et des mentions de danger figure à la Section 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Information générale Déplacer immédiatement la personne touchée à l'air frais.

Date de révision: 05/01/2016

Révision: 8

Remplace la date: 26/10/2015

STRATOGRIP AS110

Inhalation	Déplacer immédiatement la personne touchée à l'air frais. Si la respiration s'arrête, pratiquer la respiration artificielle. Garder la personne touchée au chaud et au repos. Consulter un médecin immédiatement.
Ingestion	Rincer soigneusement la bouche à l'eau. NE PAS faire vomir. Consulter immédiatement un médecin.
Contact cutané	Enlever immédiatement les vêtements contaminés et laver la peau à l'eau et au savon. Use hand wash which is specific to the removal of adhesive. Do not use solvents to clean skin.
Contact oculaire	Enlever les lentilles de contact et ouvrir largement les paupières. Continuer de rincer pendant au moins 15 minutes et consulter un médecin. En cas d'adhésion, ne pas forcer l'ouverture des paupières.
Protection des secouristes	Aucune exigence spécifique n'est présumée dans des conditions normales d'utilisation.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Information générale	Un contact prolongé ou répété avec des solvants sur une longue période peut conduire à des problèmes de santé permanents.
Inhalation	Une surexposition aux solvants organiques peut déprimer le système nerveux central, entraînant des vertiges et une intoxication, et, à très fortes concentrations, la perte de conscience et la mort.
Ingestion	Il peut y avoir des douleurs et rougeur de la bouche.
Contact cutané	Un contact prolongé peut provoquer des rougeurs, des irritations et le dessèchement de la peau. Contient des ingrédients qui peuvent pénétrer la peau. Le produit a un effet de délipidation de la peau.
Contact oculaire	Irritation des yeux et des muqueuses.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Indications pour le médecin	Les symptômes suivants peuvent apparaître: nausées, maux de tête, des étourdissement, toux, difficulté à respirer.
Traitements particuliers	En cas d'adhésion, ne pas forcer l'ouverture des paupières.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés	Eau pulvérisée, brouillard ou brume. Dioxyde de carbone (CO ₂). Mousse résistant à l'alcool.
Moyens d'extinction inappropriés	Ne pas utiliser des jets d'eau comme moyen d'extinction, car cela répandra l'incendie.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers particuliers	Les contenueurs peuvent éclater violemment ou exploser à la chaleur, à cause d'une montée en pression excessive. Forme des mélanges explosifs avec l'air. Peut exploser à la chaleur ou à l'exposition aux flammes ou étincelles. Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et peuvent se répandre au sol et parcourir des distances importantes jusqu'à une source d'inflammation et provoquer un retour de flamme.
Produits de combustion dangereux	Oxydes de carbone. Une décomposition thermique ou un brûlage peut libérer des oxydes de carbone et d'autres gaz ou vapeurs toxiques. Phosgène (COCl ₂). Chlorure d'hydrogène (HCl).

5.3. Conseils aux pompiers

Date de révision: 05/01/2016

Révision: 8

Remplace la date: 26/10/2015

STRATOGRIP AS110

Mesures de protection à prendre lors de la lutte contre un incendie	Utiliser de l'eau pour maintenir froids les conteneurs exposés à l'incendie et disperser les vapeurs. Si une fuite ou un déversement ne s'est pas enflammé, utiliser de l'eau pulvérisée pour disperser les vapeurs et protéger les personnes qui arrêtent la fuite.
Equipements de protection particuliers pour les pompiers	Porter un appareil respiratoire isolant à pression positive (ARI) et des vêtements de protection appropriés.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Précautions individuelles Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité. Pas de fumées, d'étincelles, de flammes et toute autre source d'inflammation à proximité du déversement. Eviter l'inhalation de vapeurs et le contact avec les yeux et la peau. Porter une protection respiratoire appropriée si la ventilation est pas insuffisante. Si les bouteilles d'aérosols sont rompues, prendre des précautions par rapport à l'échappement rapide du contenu pressurisé et du gaz propulseur. Les vapeurs d'aérosols peuvent être enflammées lors de la pulvérisation sur une flamme nue ou tout matière incandescente. Des contenants aérosol en explosion peuvent être projetés du feu à grande vitesse.

Pour les non-secouristes Pour une plus grande protection, la tenue devrait inclure une combinaison anti-statique, des bottes et des gants.

Pour les secouristes Pour une plus grande protection, la tenue devrait inclure une combinaison anti-statique, des bottes et des gants. Des contenants aérosol en explosion peuvent être projetés du feu à grande vitesse.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement Contenir les déversements à l'une digue. Retenir le déversement avec du sable, de la terre ou d'autre matière incombustible appropriée. Eviter l'entrée du déversement ou l'écoulement dans les canalisations, les égouts ou les cours d'eau.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage Eliminer toute source d'inflammation. Pas de fumées, d'étincelles, de flammes et toute autre source d'inflammation à proximité du déversement. Prévoir une ventilation suffisante. Retenir le déversement avec du sable, de la terre ou d'autre matière incombustible appropriée. Eviter l'entrée du déversement ou l'écoulement dans les canalisations, les égouts ou les cours d'eau. Collecter le déversement pour sa récupération ou son évacuation dans des conteneurs scellés via un prestataire agréé pour l'élimination des déchets. Eviter le contact de l'eau avec du produit déversé ou des conteneurs qui fuient. Approcher le déversement contre le vent. Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques. Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Référence à d'autres sections Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité. Pour l'élimination des déchets, voir Section 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Précautions d'utilisations Tenir éloigné de la chaleur, des étincelles et d'une flamme nue. Lire et suivre les recommandations du producteur. Ne pas utiliser dans des espaces confinés sans une ventilation suffisante et/ou un appareil de protection respiratoire. Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit.

Date de révision: 05/01/2016

Révision: 8

Remplace la date: 26/10/2015

STRATOGRIP AS110

Conseils d'ordre général en matière d'hygiène du travail Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit. Enlever les vêtements et équipements de protection contaminés avant d'entrer dans des zones de restauration. Laver après utilisation et avant de manger, fumer ou utiliser les toilettes. Ne pas fumer dans la zone de travail. Nettoyer chaque jour les équipements et la zone de travail.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Précautions de stockage Dans les conditions normales de manipulation et de stockage, des déversements de conteneurs aérosol sont peu probables. Stocker dans le conteneur d'origine, fermé hermétiquement, dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Ne pas utiliser des conteneurs faits des matériaux suivants: Aluminium. Stocker à une température ne dépassant pas 50°C.

Classe de stockage Aérosol extrêmement inflammable

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Les utilisations identifiées pour ce produit sont détaillées en Section 1.2.

Description d'usage Adhésif. Store in a flammable storage cupboard according to national regulations.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**8.1. Paramètres de contrôle****Valeurs limites d'exposition professionnelle****DICHLOROMÉTHANE (CHLORURE DE MÉTHYLÈNE)**

Limite d'exposition à long terme (VME 8 heures): VLEP 50 ppm 180 mg/m³

Limite d'exposition à court terme (15 minutes): VLEP 100 ppm 350 mg/m³

VLEP = Valeurs limites d'exposition professionnelle.

DICHLOROMÉTHANE (CHLORURE DE MÉTHYLÈNE) (CAS: 75-09-2)

DNEL

- Industrie - Inhalatoire; Long terme : 353 mg/m³
- Industrie - Cutanée; Long terme : 4750 mg/kg p.c. /jour
- Industrie - Inhalatoire; Court terme : 706 mg/m³
- Consommateur - Inhalatoire; Long terme : 88.3 mg/m³
- Consommateur - Orale; Court terme : 0.06 mg/kg p.c. /jour
- Consommateur - Inhalatoire; Court terme : 353 mg/m³
- Consommateur - Cutanée; Court terme : 2395 mg/kg p.c. /jour

PNEC

- Eau douce; 0.54 mg/l
- Eau de mer; 0.194 mg/l
- Sédiments (eau douce); 1.61 mg/kg
- Station d'épuration des eaux usées; 26 mg/l
- Sol; 0.583 mg/kg
- rejet intermittent; 0.27 mg/l

8.2. Contrôles de l'exposition**Equipements de protection**

Date de révision: 05/01/2016

Révision: 8

Remplace la date: 26/10/2015

STRATOGRIP AS110

Contrôles techniques appropriés	Prévoir une ventilation suffisante. S'assurer que le flux d'air est dirigé à l'écart du travailleur. Utiliser un appareil de protection respiratoire homologué si la contamination dans l'air est au dessus du niveau acceptable. Respecter toute valeur limite d'exposition professionnelle du produit ou des composants. La sécurité intégrée nécessite aussi de maintenir les concentrations en gaz, vapeurs ou poussières en dessous des limites inférieures d'explosivité. Utiliser du matériel électrique, de ventilation et d'éclairage antidéflagrant. S'assurer que les opérateurs sont formés pour réduire leur exposition.
Protection individuelle	Porter des vêtements de travail de protection
Protection des yeux/du visage	Porter des lunettes de protection contre les projections de produits chimiques. Les équipements de protection pour les yeux et le visage doivent être conformes à la norme européenne NF EN 166.
Protection des mains	Alcool polyvinylique (PVA). Caoutchouc Viton (caoutchouc fluoré). Caoutchouc butyle. > 240 minutes. Noter que le liquide peut pénétrer les gants. Il est recommandé de changer fréquemment.
Autre protection de la peau et du corps	Prévoir une fontaine oculaire. Éviter le contact avec la peau. Porter une combinaison appropriée pour prévenir l'exposition de la peau.
Mesures d'hygiène	Enlever rapidement tout vêtement qui devient contaminé. Laver rapidement si la peau devient contaminée. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Utiliser une lotion pour les mains appropriée pour prévenir la délipidation et les gerçures de la peau. Se laver après le travail et avant de manger, de fumer et avant d'aller aux toilettes.
Protection respiratoire	Porter une protection respiratoire appropriée si la ventilation est pas insuffisante. Porter un appareil de protection respiratoire à adduction d'air dans des espaces confinés ou peu ventilés. Porter une protection respiratoire conforme à une norme en vigueur si l'évaluation de risques indique que l'inhalation de contaminants est possible. For short term use an AX filter is recommended.
Risques thermiques	Le spray s'évaporera et refroidira rapidement et peut provoquer des gelures ou des brûlures par le froid en cas de contact avec la peau.
Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement	Les résidus et conteneurs vides doivent être considérés comme des déchets dangereux selon les dispositions locales et nationales.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques**9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

Aspect	Réceptacle pour aérosol contenant un mélange d'ingrédients actifs, solvants et agent propulseurs.
Couleur	Ambré.
Odeur	Hydrocarbures chlorés.
Seuil olfactif	100 ppm Pour dichlorométhane
pH	Non disponible.
Point de fusion	Non applicable.
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	40°C @ 760 mm Hg Point d'ébullition de dichlorométhane.
Point d'éclair	Une méthode de point d'éclair n'est pas disponible, mais le principe composante dangereuse, le propulseur a un point d'éclair <-60°C avec des limites d'inflammabilité de volume supérieur de 10.9% et 1.4% volume inférieur. Température d'auto inflammation est de 410 à 580C.

Date de révision: 05/01/2016

Révision: 8

Remplace la date: 26/10/2015

STRATOGRIP AS110

Taux d'évaporation	27.5 Por dichlorométhane (n acétate de butyle =1)
Facteur d'évaporation	Non disponible.
Inflammabilité (solide, gaz)	Non disponible.
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité	Non disponible.
Autre inflammabilité	Non disponible.
Pression de vapeur	Non disponible.
Densité de vapeur	Non disponible.
Densité relative	~ 1.2 @ 20°C for liquid base.
Densité apparente	Non applicable.
Solubilité(s)	Insoluble dans l'eau.
Coefficient de partage	log Pow: 1.25 Dichlorométhane
Température d'auto-inflammabilité	Non disponible.
Température de décomposition	Non disponible.
Viscosité	550-750 cP @ 20°C for liquid base.
Propriétés explosives	Lors de l'utilisation, formation possible de mélange vapeur-air inflammable/explosif.
Explosif sous l'influence d'une flamme	Oui
Propriétés comburantes	Ne répond pas aux critères de classification des comburants.
Commentaires	Une méthode de point d'éclair n'est pas disponible, mais le principe composante dangereuse, le propulseur a un point d'éclair <-60°C avec des limites d'inflammabilité de volume supérieur de 10.9% et 1.4% volume inférieur. Température d'auto inflammation est de 410 à 580C.
9.2. Autres informations	
Autres informations	Non disponible.
Composé organique volatil	Ce produit contient au maximum 84 % de COV.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**10.1. Réactivité****Réactivité** Aucun danger de réactivité connu associé à ce produit.**10.2. Stabilité chimique****Stabilité chimique** Très volatile.**10.3. Possibilité de réactions dangereuses****Possibilité de réactions dangereuses** Ne polymérisera pas. Lors de l'utilisation, formation possible de mélange vapeur-air inflammable/explosif. Aucune réaction dangereuse ne se produira dans les conditions normales d'utilisation et de stockage.**10.4. Conditions à éviter**

7/14

Date de révision: 05/01/2016

Révision: 8

Remplace la date: 26/10/2015

STRATOGRIP AS110

Conditions à éviter Eviter la chaleur, les flammes et toute autre source d'inflammation. Les conteneurs peuvent éclater violemment ou exploser à la chaleur, à cause d'une montée en pression excessive. Eviter l'accumulation de vapeurs dans des zones basses ou confinées.

10.5. Matières incompatibles

Matières incompatibles Aluminium. Oxydants puissants. Acides forts. Eau, humidité.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux Gaz/vapeurs/fumées toxiques de : Chlorure d'hydrogène (HCl). Phosgène (COCl₂). Monoxyde de carbone (CO).

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**11.1. Informations sur les effets toxicologiques****Corrosion cutanée/Irritation cutanée**

Corrosion cutanée/Irritation cutanée Irritant pour la peau.

Lésions oculaires graves/Irritation oculaire

Lésions oculaires graves/Irritation oculaire Éviter le contact avec les yeux. Provoque une irritation des yeux.

Sensibilisation respiratoire

Sensibilisation respiratoire Il n'y a aucune preuve que ce produit puisse provoquer une hypersensibilité respiratoire.

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée No sensitizing effect known. Le produit a un effet de délipidation de la peau.

Cancérogénicité

Cancérogénicité Susceptible de provoquer le cancer.

Information générale

Un contact prolongé ou répété avec des solvants sur une longue période peut conduire à des problèmes de santé permanents.

Inhalation

Une forte exposition peut provoquer un rythme cardiaque et s'avérer soudainement fatal. Concentrations atmosphériques très élevées peuvent provoquer des effets anesthésiques ou asphyxie. Il peut y avoir une irritation de la gorge avec une sensation de serrement dans la poitrine

Ingestion

L'ingestion peut provoquer une sévère irritation de la bouche, de l'oesophage et de la trachée gastro-intestinale. Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion. Peut provoquer des nausées, des maux de tête, des vertiges et une intoxication.

Contact cutané

Un contact prolongé peut provoquer une irritation de la peau. Contient une substance qui peut être nocif par absorption cutanée: Absorption de solvants organiques à travers la peau peut causer les mêmes effets que l'inhalation

Contact oculaire

Irritant pour les yeux.

Dangers chroniques et aigus pour la santé

Un contact prolongé ou répété avec des solvants sur une longue période peut conduire à des problèmes de santé permanents. L'inhalation fréquente de vapeurs peut provoquer une allergie respiratoire.

Voie d'exposition

Inhalatoire Absorption cutanée Ingestion

Organes cibles

Système nerveux central Système respiratoire, poumons Foie Peau

Symptômes

Effet narcotique, de la somnolence, des étourdissements.

Date de révision: 05/01/2016

Révision: 8

Remplace la date: 26/10/2015

STRATOGRIP AS110

Informations toxicologiques sur les composants

DICHLOROMÉTHANE (CHLORURE DE MÉTHYLÈNE)

Toxicité aiguë - orale

Toxicité aiguë orale (DL₅₀ mg/kg) 2 000,1

Espèces Rat

ETA orale (mg/kg) 2 000,1

Toxicité aiguë - cutanée

Toxicité aiguë cutanée (DL₅₀ mg/kg) 2 000,1

Espèces Rat

ETA cutanée (mg/kg) 2 000,1

Toxicité aiguë - inhalation

Toxicité aiguë inhalation (CL₅₀ vapeurs mg/l) 86,0

Espèces Rat

ETA inhalation (vapeurs mg/l) 86,0

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Corrosion cutanée/irritation cutanée Irritant pour la peau.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Légèrement irritant.

Sensibilisation respiratoire

Sensibilisation respiratoire Il s'avère que le produit peut provoquer une hypersensibilité respiratoire.

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée Non sensibilisant.

Mutagenicité sur les cellules germinales

Essais de génotoxicité - in vitro Mutation génétique: Positif.

Essais de génotoxicité - in vivo Aberration chromosomique: Négatif.

Information générale

Un contact prolongé ou répété avec des solvants sur une longue période peut conduire à des problèmes de santé permanents. Substance suspectée ou avérée cancérigène pour l'homme.

Date de révision: 05/01/2016

Révision: 8

Remplace la date: 26/10/2015

STRATOGRIP AS110

Inhalation	Nocif par inhalation. Les vapeurs ont un effet narcotique. A la suite d'une surexposition, les symptômes sont notamment les suivants: Mal de tête. Fatigue. Vertiges. Nausées, vomissements. Irritant pour les voies respiratoires. Perte de conscience. De fortes concentrations peuvent être fatales. Les vapeurs à fortes concentrations sont anesthésiantes.
Ingestion	Peut provoquer des nausées, des maux de tête, des vertiges et une intoxication.
Contact cutané	Un contact prolongé peut provoquer des rougeurs, des irritations et le dessèchement de la peau. Le produit a un effet de délipidation de la peau. Peut provoquer une irritation cutanée/eczéma.
Contact oculaire	Irritant pour les yeux.
Dangers chroniques et aigus pour la santé	Contient une substance qui peut être potentiellement cancérigène.
Voie d'exposition	Inhalation. Skin absorption. Ingestion. Contact cutané et/ou oculaire.
Organes cibles	Central nervous system. Liver. Kidneys. Skin. Respiratory system, lungs. Coeur et système cardio-vasculaire Yeux
Symptômes	Pupilles dilatées. Irritation cutanée sévère. Nausées, vomissements. Dépression du système nerveux central. Somnolence, étourdissement, désorientation, vertige. Hypotension (faible pression artérielle). Perte de conscience, décès éventuel.
Considérations médicales	Affections cutanées et allergies. Lésions des reins et/ou du foie. Troubles convulsifs, problèmes du système nerveux central. Antécédents de tabagisme.

GAZ DE PÉTROLE LIQUÉFIÉS

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Corrosion cutanée/Irritation cutanée Non irritant.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Essais de génotoxicité - in vitro Cette substance ne présente aucune preuve de propriétés mutagènes.

Cancérogénicité

Cancérogénicité Pas de preuve de cancérogénicité dans les tests sur animaux.

Toxicité pour la reproduction

Toxicité pour la reproduction - fertilité Pas de preuve de toxicité pour la reproduction dans les tests sur animaux

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Exposition unique STOT un Le gaz ou les vapeurs sont nocifs en exposition prolongée ou à fortes concentrations. De fortes concentrations peuvent être fatales.

Danger par aspiration

Danger par aspiration Pas présumé présenter un risque d'aspiration, sur la base de la structure chimique.

Inhalation

Peut provoquer une irritation du système respiratoire.

Contact cutané

Le spray s'évaporerait et refroidirait rapidement et peut provoquer des gelures ou des brûlures par le froid en cas de contact avec la peau.

Date de révision: 05/01/2016

Révision: 8

Remplace la date: 26/10/2015

STRATOGRIP AS110

Voie d'exposition Inhalatoire Contact cutané et/ou oculaire.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

Écotoxicité Les composants du produit ne sont pas classés dangereux pour l'environnement. Néanmoins, des déversement fréquents ou importants peuvent avoir des effets néfastes sur l'environnement.

Informations écologiques sur les composants

DICHLOROMÉTHANE (CHLORURE DE MÉTHYLÈNE)

Écotoxicité Les composants du produit ne sont pas classés dangereux pour l'environnement. Néanmoins, des déversement fréquents ou importants peuvent avoir des effets néfastes sur l'environnement.

12.1. Toxicité

Toxicité Non considéré comme dangereux pour l'environnement. Pas considéré toxique pour les poissons.

Informations écologiques sur les composants

GAZ DE PÉTROLE LIQUÉFIÉS

Toxicité Pas considéré comme dangereux pour l'environnement.

12.2. Persistance et dégradabilité

Persistance et dégradabilité Pas de données disponibles Pas de données disponibles sur la dégradabilité de ce produit.

Informations écologiques sur les composants

DICHLOROMÉTHANE (CHLORURE DE MÉTHYLÈNE)

Persistance et dégradabilité Biodegradable

GAZ DE PÉTROLE LIQUÉFIÉS

Persistance et dégradabilité Le produit est dégradé complètement par oxydation photochimique.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Bioaccumulative potential Le dichloromethane a une faible potentiel de bioaccumulative

Coefficient de partage log Pow: 1.25 Dichlorométhane

Informations écologiques sur les composants

DICHLOROMÉTHANE (CHLORURE DE MÉTHYLÈNE)

Bioaccumulative potential Le produit contient des substances potentiellement bioaccumulables.

Coefficient de partage log Pow: 1.25

GAZ DE PÉTROLE LIQUÉFIÉS

Bioaccumulative potential La bioaccumulation est peu probable.

12.4. Mobilité dans le sol

Date de révision: 05/01/2016

Révision: 8

Remplace la date: 26/10/2015

STRATOGRIP AS110

Mobilité Volatile

Informations écologiques sur les composants

DICHLOROMÉTHANE (CHLORURE DE MÉTHYLÈNE)

Mobilité Le produit contient des composés organiques volatiles (COV) qui s'évaporeront facilement de toutes les surfaces. Le produit est insoluble dans l'eau.

GAZ DE PÉTROLE LIQUÉFIÉS

Mobilité Le produit contient des composés organiques volatiles (COV) qui s'évaporeront facilement de toutes les surfaces.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Résultats des évaluations PBT et vPvB Non Déterminé

Informations écologiques sur les composants

DICHLOROMÉTHANE (CHLORURE DE MÉTHYLÈNE)

Résultats des évaluations PBT et vPvB Ce produit ne contient aucune substance classée PBT ou vPvB.

GAZ DE PÉTROLE LIQUÉFIÉS

Résultats des évaluations PBT et vPvB Ce produit ne contient aucune substance classée PBT ou vPvB.

12.6. Autres effets néfastes

Autres effets néfastes Aucun connu.

Ozone depletion potential

Global warming potential (GWP)

Informations écologiques sur les composants

DICHLOROMÉTHANE (CHLORURE DE MÉTHYLÈNE)

Autres effets néfastes Aucun connu.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Information générale S'assurer que les contenants sont vides avant rejet (risque d'explosion) Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères

Méthodes de traitement des déchets Ne pas percer ou incinérer, même vide. Éviter l'entrée du déversement ou l'écoulement dans les canalisations, les égouts ou les cours d'eau. Éliminer les déchets dans un site d'élimination des déchets agréé selon les exigences de l'autorité locale d'élimination des déchets. Les résidus et contenants vides doivent être considérés comme des déchets dangereux selon les dispositions locales et nationales.

Classe déchet Aérosol plein ou partiellement vide: 16 05 04 Aérosol vide: 15 01 04 (Contenant des résidus non dangereux) Aérosol vide: 15 01 10 (Contenant des résidus dangereux)

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Date de révision: 05/01/2016

Révision: 8

Remplace la date: 26/10/2015

STRATOGRIP AS110

14.1. Numéro ONU

N° ONU (ADR/RID)	1950
N° ONU (IMDG)	1950
N° ONU (ICAO)	1950
N° ONU (ADN)	1950

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

Nom d'expédition (ADR/RID)	AEROSOLS
Nom d'expédition (IMDG)	AEROSOLS
Nom d'expédition (ICAO)	AEROSOLS
Nom d'expédition (ADN)	AEROSOLS

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Classe ADR/RID	2.1
Code de classement ADR/RID	5F
Etiquette ADR/RID	2.1
Classe IMDG	2.1
Classe/division ICAO	2.1
Classe ADN	2.1

Etiquettes de transport



14.4. Groupe d'emballage

Non disponible.

14.5. Dangers pour l'environnement

Substance dangereuse pour l'environnement/polluant marin

Non.

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

EmS F-D, S-U

Catégorie de transport ADR 2

Code de restriction en tunnels (D)

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Transport en vrac Non applicable.

conformément à l'annexe II de
la convention Marpol 73/78 et
au recueil IBC

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Date de révision: 05/01/2016

Révision: 8

Remplace la date: 26/10/2015

STRATOGRIP AS110

Règlementations nationales	The Aerosol Dispensers Regulations 2009 (SI 2009 No. 2824). Control of Substances Hazardous to Health Regulations 2002 (as amended). Health and Safety at Work etc. Act 1974 (as amended).
Législation UE	Règlement (CE) N° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH), amendé. Règlement (CE) N° 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, amendé.
Document d'orientation	Approved Classification and Labelling Guide (Sixth edition) L131. Workplace Exposure Limits EH40.
Autorisations (Règlement 1907/2006 Titre VII)	Aucune autorisation spécifique n'est connue pour ce produit.
Restrictions (Règlement 1907/2006 Titre VIII)	Aucune restriction d'usage spécifique n'est connue pour ce produit.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Procédures de classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008	Aerosol 1 - H222, H229: Éléments de preuve. Carc. 2 - H351: Méthode par le calcul. Eye Irrit. 2A - H319: Méthode par le calcul. Skin Irrit. 2 - H315: Méthode par le calcul. STOT SE 3 - H336: Méthode par le calcul.
Publié par	Technical Department
Date de révision	05/01/2016
Révision	8
Remplace la date	26/10/2015
Numéro de FDS	12034
Mentions de danger dans leur intégralité	H220 Gaz extrêmement inflammable. H222 Aérosol extrêmement inflammable. H229 Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur. H280 Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur. H315 Provoque une irritation cutanée. H319 Provoque une sévère irritation des yeux. H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges. H351 Susceptible de provoquer le cancer.

Ces informations concernent uniquement le produit spécifique désigné et peuvent ne pas être valides pour ce produit utilisé avec tout autre produit ou dans tout autre procédé. Ces informations sont, à notre connaissance et en toute bonne foi, exactes et fiables à la date indiquée. Néanmoins, aucune garantie, caution ou déclaration n'est faite de son exactitude, de sa fiabilité ou de son exhaustivité. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de s'assurer de la pertinence de telles informations dans le cadre particulier de son propre usage.